

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 22 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de M. Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 15 juillet 2021

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 8
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : **15** Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Simone GUICHARD, Jean-Charles GONIEAUX, Sophie ALLEOUD, Yves LAMOINE, Tiphaine FARGIER, Carole THOMAS, Bernard PUEYO

Excusés : Claire BOMBRUN (procuration à Bernard PUEYO), Philippe EUVRARD (procuration à Carole THOMAS), Agnès GUIGON (procuration à Simone GUICHARD), Catherine LEYNON (procuration à Yves LAMOINE), Michel PREVOST (procuration à Pierre LAULAGNET), Jérôme MERCOYROL (procuration à Philippe BOUNIARD), Tiphaine FARGIER (procuration à Jean-Charles GONIEAUX)

Carole THOMAS a été élu(e) secrétaire.

Objet : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) pour le service scolaire – poste n° 3.

Le Maire expose au Conseil Municipal les besoins en personnel pour le remplacement d'agents communaux momentanément indisponibles à l'école maternelle, à l'accueil périscolaire ou à la cantine ainsi que les besoins pour l'entretien des locaux.

Il propose de créer un poste d'Agent Scolaire d'une durée d'un an à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2021.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la création d'un emploi en Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) pour une durée d'un an et une rémunération au SMIC à compter 1^{er} septembre 2021.

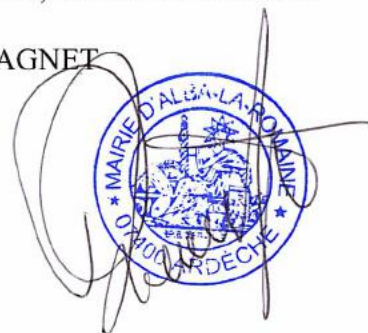
CHARGE son Maire de procéder au recrutement de l'agent.

PRÉCISE que l'emploi sera créé pour une durée hebdomadaire de vingt-deux heures par semaine.

AUTORISE son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les Services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 22 juillet 2021

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 23 JUILLET 2021
Le Maire
Pierre LAULAGNET



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE
26 JUIL. 2021